

MIDI-PYRÉNÉES

INAUGURATION DE L'EHPAD LA BARBACANE À LARRAZET (TARN-ET-GARONNE)

Le samedi 24 novembre 2012 fut un grand jour pour l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) La Barbacane à Larrazet, structure historique du groupe Scapa (Service civil d'aide aux personnes âgées).



MADAME SYLVIA PINEL, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, a inauguré cet établissement conçu spécifiquement pour les personnes âgées dépendantes. Monsieur Jean-Michel Baylet, sénateur du Tarn-et-Garonne et président du conseil général, Fabien Sudry, préfet du Tarn-et-Garonne, Xavier Chastel, directeur général de l'ARS Midi-Pyrénées et de nombreuses autres personnalités participaient également à cet événement.

Initialement centre de repos pour les personnels dirigeants d'Airbus, puis foyer-logement, la structure a été reprise en 1967 par le groupe Scapa à la suite de grosses difficultés financières. La situation a été progressivement assainie, d'abord par un meilleur taux d'occupation, puis par une rigueur dans la gestion et enfin par une régularisation d'autorisation de fonctionner.

En 2006, l'établissement a été frappé par un avis défavorable de la com-

mission de sécurité à cause notamment de l'obligation d'implanter un désenfumage mécanique. La résidence a obtenu une autorisation de poursuite d'exploitation avec la mise en œuvre de mesures compensatoires pour élever le niveau de sécurité, notamment en positionnant jusqu'à quatre agents la nuit.

Le conseil d'administration du groupe Scapa a évalué la situation entre une reconstruction et une reconstruction totale : la seconde option a été retenue avec un écart de coût assez faible. De plus, l'ancien établissement présentait des faiblesses structurelles : 18 chambres doubles, des espaces confinés, une absence de locaux de stockage ou de salle de réunion pour l'équipe pluridisciplinaire... À ce titre, le groupe Scapa est passé du statut de locataire exploitant à celui de propriétaire de l'établissement en assurant la maîtrise d'ouvrage du projet, en concertation avec la municipalité pour le

* GIR moyen pondéré. Établi à partir du positionnement des pensionnaires sur la grille Aggir, le GMP mesure, en nombre de points, le niveau de prestation fourni par l'établissement pour la prise en charge de la dépendance.

** Pathos moyen pondéré. Il mesure, en nombre de points, le niveau de prestation fourni par l'établissement pour la prise en charge des soins médicaux apportés à la personne dépendante.

foncier et les deux autorités de tarification, la Ddass à l'époque et le conseil général du Tarn-et-Garonne (82). L'architecture a été pensée avec les équipes, un patio et des ouvertures vers l'extérieur permettent aux résidents de vivre au maximum avec la lumière zénithale face aux beaux coteaux de la Lomagne.

Le chantier a duré 18 mois. Aujourd'hui, ce sont 70 résidents qui sont pris en charge en hébergement permanent avec une unité Alzheimer et un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de 14 places. Le GMP* est de 715 (validé en 2012) et le PMP** de 139 (validé en 2007). La population accueillie a depuis 2007 fortement évolué, notamment en matière de soins requis. La convention tripartite 2^e génération, qui arrivait à échéance en septembre 2012, a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2013 grâce à la signature d'un avenant de pro-